

Un parlementaire surpris en flagrant délit

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-12-2007 22:38:10

C'est avec indignation que la communauté gadirie à appris, depuis jeudi dernier, le forfait scandaleux commis par un conseiller parlementaire, connu d'ailleurs dans les milieux régionaux, pour sa récidive dans ce genre de délits.

Cette fois, il se permet d'outrepasser les lois en vigueur relatives au repos biologique des pêcheries, notamment les céphalopodes. Effectivement, le parlementaire en question chargea un camion de 8 tonnes de poulpe et alla déverser sa juteuse cargaison dans son unité de congélation à Agadir, tard dans la nuit. Mais à sa grande surprise, les services des pêches maritimes d'Agadir, après avoir été mis au courant, se sont rendus sur les lieux mais l'accès leur a été interdit par les sbires du malfrat. C'est ainsi que le renfort dépêché par les autorités compétentes finit par se frayer, par force, le chemin de l'intérieur de l'entrepôt où se trouvait la marchandise détournée.

Le butin piraté a été ipso facto saisi et vendu par les services concernés. On croit savoir actuellement que le ministère de tutelle vient de retirer la licence du contrevenant qui n'en est pas, malheureusement, à sa première infraction. En effet, déjà en 2003 au lendemain de sa députation, le conseiller récidiviste qui brille toujours par son absentéisme sous la coupole du parlement, s'est fait retirer l'agrément, mais il a pu attendre le remerciement du ministre des pêches maritimes en 2004 pour se faire ré octroyer la licence juste à la veille de ce départ. Deux ans plus tard, après être une nouvelle fois sanctionné pour trafic de drogue ou encore pour proxénétisme, il a su se faire pardonner, suite à de différentes interventions, et recouvrer le fameux agrément, en 2006, moyennant une amende atteignant plus de 500.000 DH. Voilà donc, l'histoire d'un représentant de la nation qui, au lieu de donner l'exemple en terme de respect des valeurs du civisme et des Institutions, ne cesse de s'adonner aux pratiques illicites de tous genres. Il semble bien que l'ère Basri présente toujours des modèles de pervers portant atteinte à l'Institution du parlement et, au nom de l'immunité et la démocratie, continuent à souiller l'image de marque de notre pays.

Al Bayane